



52996#01

[Imprimer](#)

PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE

PERSONNE MORALE OU PHYSIQUE

Cet imprimé permet de déclarer une ou plusieurs modifications et/ou cessations. En cas d'ouverture d'un établissement en France, vous devez remplir un formulaire P2 ou M2 auprès du CFE compétent. En cas d'embauche de salariés, veuillez à remplir une déclaration préalable à l'embauche sur le site www.urssaf.fr

DANS TOUS LES CAS...

Renseignez obligatoirement les cadres : 1, 2, 3 ou 3 bis, 15 et 16

POUR UNE NOUVELLE SITUATION		Cadre(s) à remplir	POUR un CHANGEMENT		Cadre(s) à remplir
Ajout d'une nouvelle activité		6	d'identité de l'entreprise		4 ou 4 bis
Ajout partiel d'activité		6	d'adresse		
POUR une CESSATION		Cadre(s) à remplir	– de l'entreprise		5
Cessation d'activité de l'entreprise en France		13	– de correspondance		15
Cessation d'emploi de personnel salarié relevant du régime français		12	de registre public		5
			d'activité		6
			Concernant le représentant légal :		Cadre(s) à remplir
					7 ou 7 bis et 8

IMPORTANT : la date (jour, mois, année) qui doit être mentionnée aux cadres 4, 4 bis, 5, 6, 7, 7 bis, 9, 9 bis, 10, 11, 12 et 13 est la date d'effet de l'événement objet de la formalité.

Merci de bien vouloir fournir les renseignements demandés. Vous éviterez ainsi les relances des organismes destinataires.

QUELQUES DÉFINITIONS ET CONSIGNES DE REMPLISSAGE

RAPPEL D'IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE AVANT MODIFICATION OU CESSATION

2 N° unique d'identification SIRET : 14 chiffres de votre numéro SIRET.

PERSONNE MORALE (société, association...)

OU

PERSONNE PHYSIQUE (entreprise individuelle)

3 Nom de l'entreprise : dénomination, sigle, raison sociale, forme juridique, etc., tels que figurant dans les statuts.

3 bis

Nom : nom figurant sur les actes d'état civil et papiers d'identité.

Adresse : adresse du siège de l'entreprise ou adresse principale avant modification.

DÉCLARATION RELATIVE À LA MODIFICATION DE L'IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ÉTRANGÈRE

4, 4 bis et 5 Date : à compléter en cas de modification dans les cadres 4, 4 bis et 5. Merci de préciser jour, mois, année.

PERSONNE MORALE (société, association...)

OU

PERSONNE PHYSIQUE (entreprise individuelle)

4 Nom de l'entreprise : dénomination, sigle, raison sociale, forme juridique, etc., tels que figurant dans les statuts.

4 bis

Nom : nom figurant sur les actes d'état civil et papiers d'identité.

Nom commercial : le cas échéant, appellation sous laquelle est exercée l'activité qui permet à la clientèle d'identifier l'entreprise.

Date et pays de naissance zone à remplir obligatoirement.

Ces informations doivent être indiquées telles que figurant dans les statuts de l'entreprise.

5 Adresse : nouvelle adresse du siège de l'entreprise ou adresse principale, à détailler précisément pour permettre un bon acheminement du courrier.

Registre public à l'étranger : s'il y a lieu, nouveaux numéros et coordonnées d'inscription de l'entreprise ou de l'activité auprès des administrations publiques à l'étranger.

DÉCLARATION DE MODIFICATION D'ACTIVITÉ(S) EXERCÉE(S) EN FRANCE

6 Date à compléter (jour, mois, année). Préciser les nouvelles activités exercées.

Activité principale : En cas de pluriactivité, précisez celles que vous considérez comme la plus importante. Cocher la case correspondante.

DÉCLARATION RELATIVE À LA DÉSIGNATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION D'UN REPRÉSENTANT OU MANDATAIRE FISCAL EN FRANCE

9 et
9 bis

Cette partie doit être complétée dans les 4 situations suivantes : *nouveau, modifié, supprimé, changement de représentant.*

Dans tous les cas, cochez la case correspondante et mentionnez la date d'effet (*jour, mois, année*) 9 ;

- vous désignez un représentant, remplissez la zone 9 ;
- vous n'avez plus de représentant, dans ce cas remplissez dans la zone 9 bis, la date de fin du mandat et le nom de l'ancien représentant/mandataire ;
- vous changez de représentant, déclarez dans la zone 9 les coordonnées du nouveau représentant.

Si vous êtes établi dans un pays hors de l'Union européenne, avec lequel la France ne dispose pas d'instruments juridiques relatifs à l'assistance mutuelle ayant une portée similaire à celle existant entre les membres de l'Union européenne, vous devez désigner un représentant fiscal identifié et accrédité en France, qui s'engage à remplir les formalités vous incombant et, en cas d'opérations imposables, à acquitter la taxe ou le prélèvement à votre place. Les coordonnées sont celles de la personne morale ou de la personne physique que vous avez désignée pour vous représenter en France.

DÉCLARATION RELATIVE À LA DÉSIGNATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION D'UN REPRÉSENTANT SOCIAL EN FRANCE

10

Cette partie doit être complétée dans les 4 situations suivantes : *nouveau, modifié, supprimé, changement de représentant.*

Dans tous les cas, cochez la case correspondante et mentionnez la date d'effet (*jour, mois, année*) 11 ;

- vous désignez un représentant, remplissez la zone 11 ;
- la situation administrative de votre représentant change, déclarez dans la zone 11 ses nouvelles coordonnées ;
- vous n'avez plus de représentant, dans ce cas remplissez la zone 11 rappelant les coordonnées de l'ancien représentant ;
- vous changez de représentant, déclarez dans la zone 11 les coordonnées du nouveau représentant.
- En application de l'article L. 243-1-2 du code de la Sécurité sociale, l'employeur dont l'entreprise ne comporte pas d'établissement en France remplit ses obligations relatives aux déclarations et versements des contributions et cotisations sociales d'origine légale ou conventionnelle auxquelles il est tenu au titre de l'emploi du personnel salarié auprès d'un organisme de recouvrement unique.

Pour remplir ses obligations, l'employeur peut désigner un représentant résidant en France qui est personnellement responsable des opérations déclaratives et du versement des sommes dues.

CESSATION D'EMPLOI DE PERSONNEL SALARIÉ RELEVANT DU RÉGIME FRANÇAIS DE SÉCURITÉ SOCIALE

12

Date à compléter (*jour, mois, année*).

DÉCLARATION DE CESSATION DÉFINITIVE D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE OU REPRISSE D'ACTIVITÉ APRÈS CESSATION TEMPORAIRE

13

Date à compléter (*jour, mois, année*).

Cas de cessation temporaire : vous cessez temporairement l'activité exercée en France mais l'entreprise à l'étranger continue d'exister.

Si vous avez complété
les cases 12 ou 13,
l'URSSAF d'Alsace
procédera à la fermeture
de votre compte cotisant.

NOUVELLE ADRESSE DE CORRESPONDANCE

15

Ne doit être renseignée qu'en cas d'un changement de l'adresse de correspondance même si celle-ci correspond à l'adresse de l'entreprise employeur ou à celle du représentant social ou fiscal en France.

Pour faciliter tous nos échanges, complétez cette adresse sans oublier de mentionner l'adresse courriel et les coordonnées téléphoniques en précisant le cas échéant l'indicatif pays.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

14

En cochant cette case et conformément à l'article A. 123-96 du code de commerce, les informations enregistrées dans le répertoire Sirene (notamment le numéro d'identité : numéro SIREN, les nom, nom d'usage, prénoms, adresse légale) ne pourront pas être consultées sur le site de l'Insee (rubrique avis de situation) ni utilisées par des tiers autres que les administrations ou organismes habilités, à des fins de prospection notamment commerciale.

15

À compléter dans tous les cas.

16

Identité et signature indispensables.